

écrire. Il avait cherché et réalisé un « accumulateur léger », mais pas assez léger pour répondre à ce qu'on attendrait pratiquement d'un tel appareil. Il avait poussé très loin l'étude et la mise à exécution de l'établissement d'une ligne de dirigeables faisant plusieurs fois par jour le service aller et retour France-Angleterre. Enfin, peu avant la guerre, il avait exploité le Colyséum. Il dépensa beaucoup de temps et d'argent à ces entreprises, et la dernière le ruina. Il a été inhumé à Toul, son pays d'origine.

§

Le Café des Ambassadeurs. — Dans son article si pittoresque sur les anciens cafés-concerts de Paris, *De l'Alcazar au Cinéma*, notre ami Pierre Dufay écrit (*Mercur* du 1^{er} septembre, p. 309) que le Café des Ambassadeurs, qui existait déjà en 1770 ou 1773, devait sans doute son nom au projet qu'on avait de loger les ambassadeurs à l'hôtel de Crillon actuel. Le nom de ce café-concert disparu, repris récemment par un théâtre plus proche de la place de la Concorde, doit plutôt avoir été emprunté au « carré des Ambassadeurs », taillé, comme le « carré Marigny », dans la partie nord des Champs-Élysées que longe l'avenue Gabriel. Son véritable parrain fut, au XVIII^e siècle, le palais devenu plus tard l'Élysée-Bourbon, que Mme de Pompadour avait acquis du comte d'Evreux le 24 décembre 1753, et qu'elle légua à sa mort, dix ans plus tard, au comte de Provence. Louis XVI l'affecta à la résidence des ambassadeurs extraordinaires, destination qui lui fut plusieurs fois rendue au cours du XIX^e siècle. Dès 1768, il est vrai, cet hôtel des Ambassadeurs extraordinaires (l'Élysée) devint garde-meuble de la couronne, en attendant l'achèvement, par l'architecte Gabriel, du bâtiment qui abrite aujourd'hui le ministère de la Marine. En 1776, Louis XVI vendit le futur Élysée au financier Beaujon.

C'est donc, croyons-nous, à l'ancien hôtel d'Evreux que le premier Café des Ambassadeurs doit son nom vénérable. — J. G. P.

§

A propos des lettres de Prosper Mérimée à Stendhal. — Dans le *Mercur* du 15 juin 1933, M. Jean Mélià donne quelques extraits d'après une épreuve, dont « un heureux hasard » l'aurait rendu possesseur, des sept lettres « scandaleuses » adressées par Mérimée à Stendhal. Est-il permis de faire remarquer que ces huit lettres, « libres » plutôt que « scandaleuses », ne sont pas inédites?

En dehors des vingt-cinq exemplaires de la publication faite par Casimir Striński lui-même, en 1898, sous la rubrique de